

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les francophones de Flandre plus déterminés que jamais à faire entendre leur voix



De gauche à droite : Julie et Patrick Van Cauwenberghe (Citoyens de Zaventem), Edgar Fonck (Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre - APFF), Christophe Verbist (Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités - ADHUM), Michaël Henen (Action fouronnaise), Jean Cornand (Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre) et Michel Dandoy (Association Culturelle de Dilbeek)

Bruxelles, De Haan, Dilbeek, Fourons, Leeuw-Saint-Pierre et Zaventem, le 5 juin 2015 – Ayant pris connaissance, ce vendredi, du projet de rapport national que la Belgique doit remettre à l'ONU, au plus tard le 26 octobre, dans le cadre de son deuxième Examen Périodique Universel (EPU), les six associations représentant les francophones de Flandre déplorent la mise effective au frigo de la question des minorités.

Les six associations déplorent également le fait que seules trois d'entre elles sont reprises sur la liste des invités à la consultation de la société civile du 12 juin, organisée par le SPF Affaires étrangères : l'Action fouronnaise, l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (ADHUM) et l'Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre. Considérant qu'il s'agit d'un oubli regrettable, après que leur participation ait été confirmée verbalement précédemment, les associations demandent qu'un correctif officiel soit publié.

Anticipant la mise au frigo de la question des minorités, alors que la Belgique n'a toujours pas répondu clairement aux Nations Unies si elle acceptait ou si elle rejetait la recommandation qui lui avait été faite en 2011 de ratifier la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, les six associations se sont réunies jeudi après-midi pour élaborer un plan d'action.

« C'est la première fois que les francophones de Flandre, de la Périphérie et des Fourons parlent d'une même voix pour faire reconnaître les droits des quelque 310.000 francophones qui vivent en Flandre et réclamer tous ensemble la ratification par la Belgique de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales », explique Edgar Fonck, porte parole du groupe.

Et de souligner : *« L'ambiance est excellente. Nous sommes plus déterminés que jamais !*

Nous avons préparé ensemble la consultation du 12 juin. Nous avons également décidé d'envoyer des représentants au prochain Forum des minorités à l'ONU à Genève, fin novembre, ainsi qu'à la pré-session de l'EPU qui sera organisée à peu près au même moment par UPR-info ».

Contact presse :

Edgar FONCK
Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique
Téléphone: +32(0)59.23.77.01
Télécopie: +32(0)59.23.77.02
Portable: +32(0)479.35.50.54
Courriel: edgar.fonck@francophonie.be